COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2015

Pacte mondial
Programme des Nations Unies

Novembre 2015

Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial par le Président

Depuis la signature du Pacte Mondial de l'ONU en 2009, Ytae s'est engagé à développer une vision de la responsabilité croissante des entreprises dans les domaines sociaux, sociétaux et environnementaux. Au quotidien, Ytae cherche à être une entreprise sociale faite de dialogue et de partage avec ses salariés, ses clients et ses fournisseurs.

Ytae confirme son soutien et renouvelle son engagement aux dix principes fondateurs du Pacte Mondial des Nations Unies regroupés au sein des quatre thèmes fondamentaux : les droits de l'homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Cette année, Ytae a principalement concentré ses efforts pour progresser dans les domaines de l'environnement et de son engagement sociétal.

Ytae souhaite faire progresser en permanence ces principes dans son domaine d'influence et les intègre dans la stratégie de la société, dans sa culture commerciale et dans ses modes opératoires.

Dans une logique de responsabilité et de transparence, Ytae rend public, dans les pages qui suivent, les résultats de ses actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

M. Hervé Bernoud, Président

Ytae SAS
10 rue Auber
75009 Paris
www.ytae.fr

Notre politique RSE et les faits marquants 2015

Poursuite de la politique de recyclage des déchets, de réduction des transports et des impressions

Renforcement du suivi et de l'accompagnement de la montée en compétence des consultants

Renforcement des espaces d'expression en interne et amélioration des lieux de vie

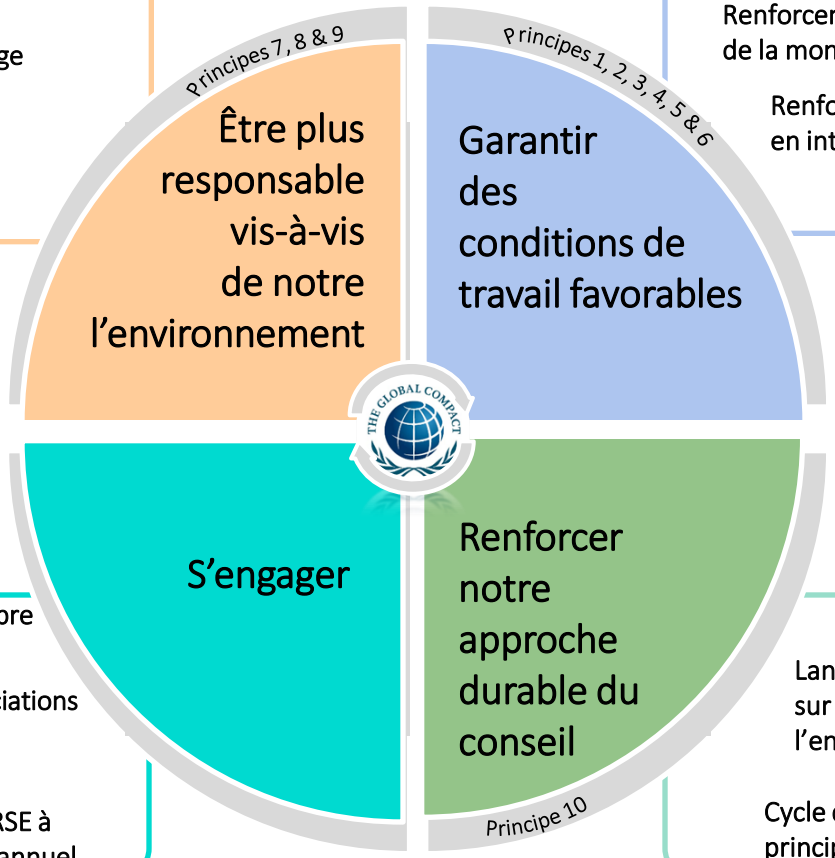

Opération collecte de Noël (décembre 2015)

Benchmark et identification d'associations pour lesquelles une campagne d'engagement sera lancée en 2016

Définition d'une liste d'indicateurs RSE à mettre en place en 2016 pour suivi annuel

Lancement d'une réflexion interne centrée sur le bonheur au travail dans le cadre de l'enrichissement de notre offre

Cycle de formation interne sur nos principes d'action

Evaluation de notre engagement RSE par EcoVadis : note 61/100 (statut en cours de confirmation)

Ytae respecte les principes du « Global compact »

	Les principes	Nos principales actions	Nos résultats
Droit de l'homme	1. Promouvoir et respecter la protection internationale relatif au droit de l'Homme 2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme	▪ Respect des droits de l'homme sur le lieu de travail et dans ma sphère d'influence ▪ Collaboration uniquement avec des clients et fournisseurs qui respectent les droits internationaux relatifs aux Droits de l'Homme	✓ Aucun incident de discrimination recensé de 2010 à 2015 ✓ Nos clients et fournisseurs sélectionnés respectent les principes relatifs aux droits de l'Homme
Droit du travail	3. Respecter la liberté d'association et reconnaitre le droit de négociation collective 4. Elimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire 5. Abolition effective du travail des enfants 6. Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	▪ Organisation d'un séminaire annuel et réunions hebdomadaires de partage de la stratégie et d'expression ▪ Processus d'intégration de nouveaux embauchés ▪ Programme de développement et de suivi des compétences ▪ Dispositif de reconnaissance individuelle et collective ▪ Promotion de la diversité interne	✓ Aucun salarié en CDD, en contrat d'intérim, ou stagiaire non conventionné ✓ 11% des salariés sont de nationalité étrangère ✓ Un taux d'absentéisme inférieur à 1%
Environnement	7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	Réduction quotidienne de notre impact sur l'environnement : ▪ Généralisation du tri sélectif avec le soutien d'une entreprise adaptée : mise en place du tri de bouteilles et canettes ▪ Accompagnement dans l'intégration des « gestes réflexes » ▪ Eclairages automatiques dans nos locaux ▪ Priorité aux transports ferroviaires pour les déplacements, et utilisation du système de vidéoconférence pour limiter les déplacements de nos consultants	✓ 535kg de papiers et cartons et 147,5 kg de canettes et bouteilles ont été recyclé depuis début 2015 ✓ 100% des cartouches d'imprimantes et toners recyclés en 2015 ✓ Formalisation des règles d'impression
Lutte contre la corruption	10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	▪ Ytae n'offre ou n'accepte pas de cadeaux, pots-de-vin, prêts, honoraires, récompenses ou tout autre avantage	✓ Ytae n'a jamais été confronté à la corruption depuis sa création en 2005

Garantir des conditions de travail favorables (1/4)

Nos principes :

- Ytae respecte et s'assure de la liberté d'expression de ses parties prenantes
- Ytae garantit des conditions de travail favorables pour que chaque collaborateur soit à l'aise sur son poste à la fois en termes de compétences, d'évolution professionnelle et d'environnement de travail
- Ytae ne tolère aucun travail dissimulé, aucune discrimination à l'embauche ou dans le déroulement de la vie professionnelle de ses salariés. La société a pour valeur le respect des différences en raison de l'origine, de la nationalité, de la couleur, du sexe, de la culture, de la religion, de l'âge ou de la situation familiale.
- Ytae prévient et sanctionne toute sorte de harcèlement physique ou moral.

Nos actions :

Politique de l'emploi :

- ✓ Aucune discrimination effectuée à l'embauche. Le recrutement et la gestion des carrières sont fait par les associés et les consultants qui mettent en œuvre les valeurs soutenues par Ytae et respectent les procédures et principes définis
- ✓ Lutte contre le travail précaire
- ✓ Valorisation de l'investissement des salariés en fonction des objectifs collectifs.
- ✓ Amélioration continue de notre gestion interne de la charge afin de garantir un équilibre vie privée/vie professionnelle aux consultants

Handicap :

- ✓ Sous-traitance de la collecte sélective des déchets à une entreprise adaptée.
- ✓ Déclaration AGEFIPH : Etant dans la période de 3 ans qui suivent l'atteinte de l'effectif de 20 salariés, il n'y a pas d'obligation à cotiser si Ytae n'atteint pas ses obligations d'emplois. Néanmoins, Ytae remplit une déclaration
- ✓ Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nos résultats :

Embauche & promotion de la diversité :

- ✓ **Les collaborateurs à temps partiel (4% des consultants) le sont par choix personnel. Chaque année lors de l'entretien individuel, le collaborateur est invité à faire le bilan de ce choix et peut le modifier.**
- ✓ **Ytae n'a ni aucun salarié en en contrat d'intérim, ni aucun stagiaire non conventionné.**
- ✓ **La parité hommes-femmes est de plus en plus forte : 38% des effectifs sont féminins (vs 35% en 2012).**
- ✓ **Ytae cherche à embaucher des salariés de différentes nationalités : 9% des salariés sont de nationalité étrangère (vs 12,5% en 2014, 12% en 2013).**
- ✓ **Les salariés bénéficient d'une politique d'intéressement maximale (20% de la masse salariale) récompensant les bons résultats annuels de l'entreprise**
- ✓ **Le turnover d'Ytae est inférieur à 2% depuis sa création en 2005**
- ✓ **L'absentéisme est très faible, inférieur à 1% depuis la création de l'entreprise en 2005.**

Handicap :

- ✓ **Gestion du recyclage des déchets par l'entreprise « Le Petit Plus » depuis 2012**

Garantir des conditions de travail favorables (2/4)

Nos actions :

Intégration des nouveaux embauchés :

- ✓ En 2015, le processus d'intégration des nouveaux arrivants a été révisé pour faciliter encore l'adaptation et l'accueil.
- ✓ A son sa montée en compétences interne tout au long de son parcours chez Ytae.
- ✓ Un parrain est également attribué à chaque nouvel arrivant, afin que celui-ci puisse trouver appui, écouter et conseil auprès d'un pair durant sa période d'intégration.
- ✓ Le tuteur et le parrain s'assurent de la bonne adaptation du nouvel arrivant à son poste en réalisant des points mensuels durant les premiers mois suivant l'arrivée du consultant.
- ✓ Distribution d'un « welcome kit» facilitant l'intégration du consultant sur les aspects techniques du métiers mais également du des aspects plus 'soft' (intégration au sein de l'équipe, bien-être du consultant….).

Environnement de travail :

- ✓ Les postes de travail sont ergonomiques.
- ✓ En 2015, un groupe interne intitulé 'Bien-être au travail' a été mis en place.

Nos résultats :

Environnement de travail :

- ✓ **Les salles communes (réunions, salle de pause) ont été réaménagées pour améliorer le quotidien des consultants : espaces de relaxation, d'expression libre, mise à disposition de boissons et de nourriture (fruits frais)…**
- ✓ **100% des salariés disposent d'un bureau individuel fixe et spacieux, d'un ordinateur portable, d'une ligne téléphonique individuelle, d'un accès à internet, d'un siège de bureau confortable et d'un éclairage adapté**
- ✓ **80% des employés possèdent un écran de travail de 17', les autres consultants n'ayant pas souhaité en bénéficier**

Garantir des conditions de travail favorables (3/5)

Nos actions :

Liberté d'expression :

- ✓ Nous avons organisé en 2015 des élections de délégués du personnel qui se sont soldées par une carence. En effet, les salariés ont fait le choix de ne pas élire de délégués du personnel dans la mesure où le dialogue entre la direction et les consultants est ouvert et fluide.
- ✓ Les salariés sont libres de faire part de leurs demandes, idées et problèmes auprès des associés de l'entreprise, de manière spontanée, lors de la réunion hebdomadaire du cabinet ou auprès du collectif des associés lors des réunions du CODIR hebdomadaires.
- ✓ En 2015, Ytae a mis en place un dispositif de Visual Management dont l'un des objectifs est de renforcer la fluidité des échanges entre collaborateurs et de faciliter davantage l'expression des salariés. Un tableau noir a également été mis en place dans la salle de pause pour faciliter davantage l'expression libre des salariés.
- ✓ Chaque année, les associés organisent un séminaire interne avec tous les salariés de l'entreprise pour présenter aux consultants les résultats de l'entreprise et la stratégie mise en place pour l'année à venir. Dans un format participatif, ce séminaire permet de travailler les axes d'amélioration pour assurer le développement de l'entreprise et de mettre en place des actions de progrès continu dans nos modes de fonctionnements.

Nos résultats :

Les suggestions des collaborateurs sont prises en compte par les associés et grâce aux modes de communication fluides existants au sein du cabinet, elles sont intégrées ou non dans les actions de l'entreprise.

Les salariés sont incités à mettre en place ou à contribuer au déploiement de projets internes (ex : création d'outils de partage, refonte du processus de recrutement et d'intégration, nouvelle brique d'offre, organisation de la soirée des 10 ans du cabinet...).

De la sorte, les collaborateurs sont associés aux actions de développement de l'entreprise.

Garantir des conditions de travail favorables (4/5)

Nos actions :

Développement et suivi des compétences :

- ✓ Fin 2015, le système de tutorat va être élargi à l'ensemble des consultants.
- ✓ En 2015, la grille d'évaluation des consultants a été revue afin d'améliorer le suivi de la montée en compétence des salariés.
- ✓ L'entretien annuel individuel d'évaluation permet de faire un point plus approfondi sur le rôle, les compétences et les objectifs du collaborateur. Ytae reste à l'écoute et accompagne des projets personnels et professionnels de ses salariés. En 2015, et en plus de l'entretien annuel, un entretien à mi-année a été mis en place.
- ✓ Pendant l'entretien, des possibilités d'évolution du salarié et des définitions de plan de formation pour l'année à venir sont évoqués.
- ✓ Dispositifs proposés : la formation continue, le DIF et le CIF, une base de partage de connaissances : ytae_missions, des demi-journées thématiques de professionnalisation interne par exemple, des formations continues sur le savoir-faire, le savoir-être et le savoir.

Nos résultats :

Développement et suivi des compétences :

- ✓ **Un entretien d'évaluation annuel et à mi-année avec un chef de projet et un associé, structuré autour d'une grille d'évaluation remplie avec le consultant, afin de faire le point sur son rôle, ses compétences et objectifs .**
- ✓ **Possibilité de cours de perfectionnement en anglais. 22% des salariés ont bénéficié de ce type de cours cette année.**
- ✓ **19% des consultants ont participés à des formations externes en 2015.**
- ✓ **100% des salariés participent aux formations dispensées par des consultants plus expérimentés.**

Être plus responsable vis-à-vis de notre l'environnement (1/2)

Nos principes : notre activité de conseil s'avère être structurellement peu nocive pour l'environnement. Néanmoins, nous cherchons à réduire quotidiennement notre impact sur l'environnement dans une logique d'amélioration continue.

Nos actions :

Maîtrise de la consommation énergétique :

- ✓ Depuis 2011, les collaborateurs sont dotés d'ordinateurs portables uniquement, beaucoup moins consommateurs d'électricité
- ✓ Depuis 2011, l'entreprise est dotée d'un dispositif d'éclairages automatiques qui s'activent à la présence humaine et s'éteignent après 15 minutes de non mouvement

Gestion des déchets :

- ✓ Depuis 2012, le tri sélectif des déchets (papiers/cartons/cahiers/etc, bouteilles/canettes) est effectué par un prestataire externe qui embauche des travailleurs handicapés
- ✓ Sensibilisation régulière des salariés, lors d'une formation, à l'enjeu du tri des déchets et son intégration au quotidien
- ✓ Chaque salarié possède une corbeille individuelle qui reçoit les papiers
- ✓ Présence d'une poubelle collective pour les bouteilles en plastiques et les canettes, une autre recevant les papiers et cartons
- ✓ Chaque mois, le prestataire spécialisé collecte les déchets et effectue un reporting annuel sur les quantités collectées
- ✓ Recyclage des cartouches d'imprimantes et capsules de café en aluminium

Nos résultats :

Maîtrise de la consommation énergétique :

100% du parc informatique (hors serveur) est composé d'ordinateurs portables :

- ✓ **Les matériels identifiés comme insuffisamment performants pour les besoins de conseil et amortis sont réutilisés pour l'usage personnel de certains collaborateurs**

Gestion des déchets :

- ✓ **100% des capsules de café sont recyclées (98% en 2014, 95% en 2013, 92% en 2012)**
- ✓ **Depuis 2012, 100% des cartouches d'imprimantes et toner sont retournées pour recyclage.**
- ✓ **Depuis début 2015: 535kg de papiers et cartons et 147,5kg de canettes et bouteilles ont été recyclés.**
- ✓ **Les papiers collectés ont permis la fabrication de nouveaux papiers blancs 100% recyclés et l'emploi de personnes en situation de handicap**

Être plus responsable vis-à-vis de notre l'environnement (2/2)

Nos actions :

Réduction des impressions :

- ✓ Depuis 2010, impression de manière plus responsable : priorité aux échanges de documents électroniques, impression en recto-verso, favorisent les modes d'impression économiques (brouillon,…)
- ✓ Recours à des prestataires labellisés pour les impressions externes

Transports :

- ✓ Utilisation les transports collectifs pour les déplacements en France
- ✓ Utilisation de la voiture et de l'avion si les autres modes de transports génèrent une hausse significative du temps de transport de plus de 30%
- ✓ Installation d'un système de vidéoconférence en 2012 visant à limiter les déplacements des consultants

Nos résultats :

Réduction des impressions :

- ✓ **100% de nos prestataires d'impression détiennent le label IMPRIM'VERT**
- ✓ **En interne, 100% du papier utilisé est labellisé PEFC**

Transports :

- ✓ **La visio-conférence installé en 2012 a diminué le nombre de déplacements de 5%**
- ✓ **90% des déplacements en Ile-de-France et en France ont été réalisés avec les transports collectifs et les trains grandes lignes en 2012 (82% en 2011, 80% en 2010).**

S’engager

Nos principes : Favoriser l’engagement des salariés et s’investir auprès de partenaires externes constitue l’axe de développement principal de la politique RSE à mener sur l’année à venir.

Nos actions :

- ✓ Définition de la politique d’engagement du cabinet

Nos résultats :

- ✓ **Benchmark et identification d’associations pour lesquelles une campagne d’engagement sera lancée en 2016**
- ✓ **Opération collecte de Noël (décembre 2015) en faveur des SDF du quartier**

Renforcer notre approche durable du conseil

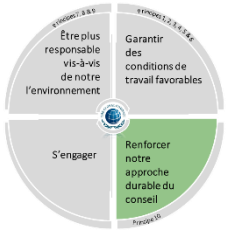

Nos principes : Ytae est une entreprise responsable aussi bien dans sa politique interne que dans son approche du métier du conseil. Notre vision de la responsabilité des entreprises s'incarne dans notre philosophie d'intervention et nos méthodes de conseil.

Nos actions :

Nos principes d'action au service de notre vision du conseil

- ✓ Impérativement clarifier et partager le sens de la stratégie et de la transformation avec l'ensemble des salariés de nos clients
- ✓ Embarquer au maximum les salariés dans la définition de la transformation en travaillant en co-construction avec les différents niveaux d'acteurs
- ✓ Privilégier le dialogue amont et la transparence

Pistes de réflexion :

- ✓ En 2015, et dans le cadre de l'enrichissement de notre offre de conseil, une réflexion sur le 'bonheur au travail' a été lancée en interne. En lien avec le concept « d'entreprise libérée », Ytae se veut promoteur d'actions visant à renforcer le bien être et l'engagement des salariés en entreprise.

Nos actions :

L'entreprise n'offre ou n'accepte :

- ✓ Cadeaux
- ✓ Prêts
- ✓ Honoraires
- ✓ Récompenses
- ✓ Pots-de-vin
- ✓ Tout autre avantage dans le but de conduire ses clients ou fournisseurs à une pratique malhonnête ou illicite, ou encore à une rupture du contrat moral

Nos résultats

Indicateur GRI - SO2 :
Ytae n'a jamais eu à lutter contre ce type de délinquance